

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la pétition de citoyens déposée le 15 février 2021 à l'Assemblée nationale par le député de Rosemont, M Vincent Marissal, demandant au gouvernement d'adopter dès le prochain budget un ensemble de mesures visant principalement à renforcer le filet social, les services publics ainsi que les programmes sociaux, et ce, sans recourir à des mesures d'austérité, mais en révisant plutôt la fiscalité en profondeur.

Je tiens d'abord à rappeler que depuis mars 2020, le gouvernement a investi 12,7 milliards de dollars pour renforcer notre système de santé, soutenir les Québécois et relancer l'économie.

Le gouvernement a notamment reconnu à la hauteur de 1,9 milliards de dollars les efforts additionnels du personnel de santé et a consacré 2,2 milliards de dollars pour acquérir le matériel et les équipements de protection nécessaires pour faire face à la crise.

Le gouvernement a posé rapidement des actions en soutien aux Québécois totalisant 1,9 milliard de dollars notamment pour améliorer l'accès aux services spécialisés, renforcer le soutien communautaire et mieux répondre aux besoins en matière de santé mentale, qui dans le contexte actuel sont essentiels.

... 2

Ces sommes ont également permis d'accorder une aide aux services de garde et aux clientèles vulnérables ainsi que de mieux soutenir les élèves et le personnel des réseaux d'enseignement.

Plus de 1,8 milliard de dollars ont aussi été investis afin de relancer l'économie du Québec.

En ce qui concerne la révision de la fiscalité québécoise des particuliers, des gestes ont déjà été faits en ce sens. Le gouvernement a opté pour une approche de simplification des mesures et un meilleur soutien aux personnes, plutôt qu'une hausse du fardeau fiscal pour certaines catégories de contribuables.

Rappelons qu'il a entre autres simplifié et bonifié le crédit d'impôt pour la prolongation de carrière, l'Allocation famille ainsi que le crédit d'impôt pour personne aidante et mis en place le montant pour le soutien des aînés à faible revenu.

Notre gouvernement a toujours mis de l'avant la croissance économique du Québec afin de faire face aux défis budgétaires actuels et nous poursuivrons nos efforts de relance économique pour augmenter les revenus de l'État plutôt que de hausser le fardeau fiscal des Québécois.

Ainsi, soyez assuré que le prochain budget du Québec continuera de renforcer notre système de santé, de soutenir les Québécois en contexte de pandémie et de miser sur la relance économique du Québec.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric Girard